

Remplacement de la camionnette « Iveco » du Secteur des Travaux

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Objet du préavis

Le présent préavis a pour objet la demande d'un crédit destiné au remplacement de la camionnette Iveco, acquise d'occasion en 2005, par un modèle neuf de marque VW Crafter proposé par un concessionnaire local.

Préambule

Au début de l'exercice 2005, une camionnette d'occasion de type Iveco avait été acquise, destinée à de multiples usages dont notamment les collectes des objets encombrants effectuées depuis lors sur appel. Ce type de véhicule entre dans la catégorie des utilitaires « légers » et offre l'avantage de ne pas nécessiter de permis particulier pour son usage autre que le permis « B », dont dispose la majeure partie de nos collaborateurs.

Parmi les multiples usages dévolus à cet engin, nous citerons la collecte des déchets encombrants, divers transports de matériel de chantier, acheminement de pièces depuis leurs points de ventes, livraisons diverses, soit matériel de location, signalisation, bois de feu ainsi que le transport de personnes.

Situation

Le véhicule actuel est âgé de vingt ans et il comptabilise, à ce jour, plus de 200'000 km au compteur. Son état d'usure est très avancé et il a récemment été déclaré non conforme par le service des automobiles lors de son inspection qui s'est déroulée le 5 février dernier, ceci pour des problèmes de corrosion très avancée au niveau de la cabine et du châssis.

Choix du modèle

Deux modèles proposés par des garagistes locaux ont été étudiés et c'est le modèle VW Crafter qui a été retenu.

Principales caractéristiques techniques :

- Moteur diesel TDI 2.0 litres, filtre à particules
- Traction avant
- Pont basculant 3 côtés, 3,4 / 2.0 mètres
- 143 CV

- Boîte manuelle
- Avec dispositif d'attelage
- 2 sièges passagers

Coûts

Véhicule de base	44'280.--
Accessoires	2'790.--
Préparation	490.--
Déduction du rabais de flotte et euro bonus	<u>- 6'060.--</u>

Total TTC **Chf 41'500.--**

CONCLUSION

Fondés sur ce qui précède, nous avons l'honneur de vous demander, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre la décision suivante :

LE CONSEIL COMMUNAL DE SAINTE-CROIX

sur proposition de la Municipalité, entendu le rapport de sa Commission et considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

d é c i d e :

- **d'autoriser** la Municipalité à acheter une camionnette VW Crafter;
- **d'accorder** le crédit nécessaire de **Chf 41'500.--**. Le compte N° 9146.920 est ouvert au bilan à cet effet;
- **de financer** ce montant par un emprunt aux meilleures conditions du moment;
- **d'amortir** cet investissement par le compte 451.3311 sur une période de 5 ans, la première fois au budget 2014.
- L'influence sur le budget sera de l'ordre de Chf 9'350.-- la première année en tenant compte des intérêts (2.5 %) et de l'amortissement de l'emprunt. Réparti sur 5 ans, le coût représente Chf 8'950.-- avec annuité constante.

Au nom de la Municipalité :

Le Syndic :

Le Secrétaire :

F. THEVENAZ

M. STAFFONI

Annexe : photo du véhicule

Délégué municipal : M. Philippe Duvoisin, Municipal

